



L'IA en tournée dans le département

La motion des directrices et directeurs d'école

L'inspecteur d'académie réunit actuellement par secteur, les directrices et les directeurs d'école du département pour échanger sur leurs missions. Lors de la réunion organisée à Thiers, le 10 avril dernier, une motion soutenue par une trentaine de collègues a été lue à cette occasion.

« Nous, directeurs d'école, dénonçons la loi dite « de la confiance » qui bouleverse en profondeur le fonctionnement de l'école primaire et met sur la sellette les postes et les missions de direction d'école.

Notre expertise, notre aspiration à être au cœur du fonctionnement de l'école, sont purement et simplement niées. En favorisant la disparition des écoles en tant que structures de proximité, la Loi Blanquer nous évince de cette fonction alors même qu'au quotidien, nous sommes extrêmement sollicités en tant qu'interlocuteurs de terrain, par les parents d'élèves, les élus et partenaires de l'école. Au sein du conseil des maîtres, le directeur ou la directrice organise, anime, régule une équipe de plus en plus large, mobilisée au service de la réussite de tous les élèves.

Nous sommes opposés à la création des « Etablissements publics des savoirs fondamentaux ». Les fusions « école maternelle-élémentaire-collège » entraîneront de fait la suppression de nombreux postes de direction d'école et ne répondront en aucun cas ni aux besoins de nos élèves, ni à la nécessité d'améliorer les conditions d'enseignement.

S'il y a besoin de davantage de reconnaissance dans cette fonction, de davantage de soutien, y compris pour les personnels qui acceptent de faire les intérim, cela ne passe pas par la réorganisation territoriale des structures comme le prévoit la « loi de la confiance », mais plutôt par la réaffirmation de notre rôle et de nos missions et l'aide nécessaire à l'accomplissement de celles-ci.

Nous considérons que le projet de loi Blanquer va dans le sens d'une dislocation du cadre national de l'enseignement public, notamment par le biais des expérimentations, et qu'il va de pair avec le projet de loi sur la fonction publique qui menace le statut des personnels.

C'est pourquoi, nous, directeurs d'école, nous adressons à vous, Monsieur l'Inspecteur d'académie, afin que vous fassiez part de notre demande de retrait de l'ensemble du projet de loi auprès du Ministère de l'Education Nationale.

Nous vous prions de croire en notre attachement à l'école publique et à la réussite de tous nos élèves ».

**Motion soutenue par 30 directeurs d'école
des circonscriptions d'Ambert, de Clermont-Billom-Vic,
de Clermont-Terres-Noires et de Thiers.**